ART. PREMIER N° 331

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 1093)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 331

présenté par

Mme Mazetier, Mme Sommaruga, Mme Linkenheld, M. Le Roch, M. Assouly, M. Mandon,
Mme Imbert, M. Philippe Baumel, Mme Bareigts, M. Goua, M. Cordery, M. Denaja, Mme Hurel,
M. Galut, Mme Bouziane, Mme Chapdelaine, Mme Untermaier, M. Bacquet, M. Janquin,
Mme Fabre, M. Drapeau, M. Pueyo, M. Belot, M. Hammadi, Mme Orphé, Mme Massat,
M. Bleunven, M. Bies, Mme Karamanli, M. Marsac, Mme Pane, M. Thévenoud, Mme Tallard,
Mme Rabin, Mme Poumirol, M. Aboubacar, Mme Maquet, Mme Le Houerou, Mme Reynaud,
M. Pouzol, M. Noguès, M. Emmanuelli, M. Frédéric Barbier, Mme Louis-Carabin, M. Villaumé,
Mme Khirouni, Mme Lignières-Cassou, M. Bardy, M. Capet, M. Franqueville, M. Castaner,
M. Sirugue, M. William Dumas, M. Liebgott, Mme Gaillard, M. Amirshahi, Mme Dagoma,
Mme Le Dissez, Mme Battistel, Mme Alaux, Mme Troallic, M. Mesquida, M. Fourage,
Mme Récalde, M. Boisserie, M. Kemel, Mme Chabanne, M. Cherki, Mme Chauvel et
Mme Pochon

ARTICLE PREMIER

ANNEXE

Après l'alinéa 112, insérer l'alinéa suivant :

« Les séjours de découverte sont pour les élèves, le groupe classe, et leurs enseignants, une expérience éducative et pédagogique unique qui participe directement à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. C'est pourquoi, il est souhaitable que l'école permette que chaque élève ait l'occasion de bénéficier d'un séjour de découverte au moins une fois au cours de la scolarité obligatoire dans le cadre de l'apprentissage de la vie commune et dans un objectif pédagogique. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La découverte en commun d'autres activités et d'autres lieux contribue à enrichir les apprentissages et apporte une stimulation qui favorise l'acquisition de connaissances et de compétences. Les séjours de découverte constituent un cadre propice au décloisonnement des enseignements. Ils

ART. PREMIER N° 331

permettent de concrétiser des savoirs et de découvrir un milieu naturel, humain et culturel nouveau. Au-delà des projets personnalisés, ils contribuent également à construire le sens de la vie en commun, du vivre-ensemble et donc de la citoyenneté.